L'essentiel du CSEE

CSE DTSI n°5 des 22 et 23 janvier 2020

Sommaire

Les 17 commissions sorties du fourneau, les ASC à la peine ! 1

Le président a tiré la fève 1

Le règlement …il manque des ingrédients pour réussir la recette 2

Notre déclaration préalable : ICI

Les 17 commissions sorties du fourneau, les ASC à la peine !

Les 12 CSSCT et les 5 commissions thématiques du CSE DTSI sont enfin constituées.

L'accord sur la gestion des ASC du 12 novembre 2019 précise que la direction arrête au 4 décembre 2019 d'assurer la prestation QF liée à l'envoi des fiches d'imposition des salariés au CSRH pour calculer le QF. Les OS favorables au QF et signataires de cet accord avaient oublié d'anticiper cet arrêt ; conséquence : le QF n'a pu être mis en place dès le début du CSE et les salariés n'ont pas encore pu prétendre aux prestations du CSEE.

Pour rappel : la CFE-CGC Orange a proposé une solution simple et pragmatique (le tableau magique) avec une mise en place rapide et sans coût externe. Cette solution a été refusée par toutes les autres OS ; tandis qu'à Orange France Siège, par exemple, les prestations ASC sont ouvertes depuis début janvier.

La CFE-CGC orange :

- Attend avec impatience l'ouverture des prestations annoncée au plus tard au 5 février 2020 par le bureau.
- S'interroge toujours sur l'origine d'un versement de 2,5 millions d'euros attribué par l'employeur en pleine période électorale.
- Demande la transparence et l'information des élus sur les engagements budgétaires mensuels.

Le président a tiré la fève

Marc Blanchet présente l'actualité DTSI : une fin d'année marquée par les incidents climatiques, des déploiements réseaux supérieurs aux prévisions budgétaires, une amélioration de la satisfaction clients (NPS) de 7 pts par rapport à 2018.

Il reprend les grandes lignes de la stratégie 2020-2025 autour de la nouvelle raison d'être de l'entreprise, et particulièrement la volonté de cohérence énergétique de nos déploiements et la mise en visibilité et valorisation de nos infrastructures réseaux : ainsi en 2020, une filiale Towerco détenue à 100% par Orange sera créée pour reprendre la gestion des 17 000 pylônes et autres tours mobiles gérés aujourd'hui par Orange France ; et une Fibreco verra le jour (Orange Concessions) qui regroupera 4 millions de prises des RIPs dont Orange est concessionnaire.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

L'inscription d'une raison d'être relevant de la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) dans les statuts d'Orange est une très bonne nouvelle ; mais il serait fâcheux que les beaux objectifs environnementaux ou sociétaux restent théoriques, voire cachent une réalité économique et sociale bien plus noire.

La CFE-CGC Orange s'inquiète en particulier des suites des opérations de filialisation d'actifs et des conséquences concrètes pour les salariés d'Orange. La présentation aurait pu faire oublier qu'en France 30% des tours mobiles sont déjà la propriété de tiers et louées par Orange pour

ses offres, avec un renforcement du partenariat avec le Towerco américain ATC.

La mise en place de Towercos et autres Fibrecos sont une étape qui pourra favoriser et accélérer d'éventuelles consolidations au niveau européen ou mondial à l'avenir…Affaire à suivre avec une grande vigilance.

Même s'il nous a été dit que la structure de DTSI ne serait pas modifiée, **la création de filiales entrainerait la signature d'un nouveau contrat par les salariés contractuels** : quels en seraient les termes ? Quelles modifications de leurs conditions de travail devront-ils accepter ? Et qu'en serait-il de nos collègues fonctionnaires ? …

Le règlement …il manque des ingrédients pour réussir la recette

L'ordre du jour règlementaire du CSEE DTSI n°5 portait entre autres sur l'élection d'un président de la Commission des Marchés, sur l'élection des membres des 12 CSSCTs et des Commissions thématiques du CSEE (Handicap, Emploi Formation Egalité Professionnelle* –EFEP-, ASC, Marchés, Restauration et Projets Economie et Evolution des Marchés* –PEEM-). C'est chose faite.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Les instances prévues par la Loi et l'Accord sur le Dialogue Social ont été mises en place. Il s'agit maintenant de les faire vivre de manière efficace.

Un ensemble de problèmes persistent sur les moyens et fonctionnements dévolus à leurs rôles, prévus ou non prévus dans l'Accord, comme par exemple :

- le nombre d'heures affectées au référent CSE DTSI en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes,
- le nombre d'heures affectées au Responsable de la Gestion des données personnelles des salariés,
- le nombre de déplacements affectés au 2e Secrétaire en charge des CSSCTs,
- l'identification des moyens nécessaires au Responsable de l'Archivage des Rapports et Comptes Rendus du CSEE et CSSCTs […]

Pour la CFE-CGC orange, Bruno MOREAU est élu président de la Commission « Projets Economie et Evolution des Marchés » et Karen AJASSE est désignée référente en matière de lutte contre le harcèlement, la discrimination et les agissements sexistes pour le CSE DTSI.

La CFE-CGC Orange est extrêmement vigilante à la protection de vos données personnelles et a été seule à lancer le sujet en séance : un DPO est nommé.

La CFE-CGC Orange s'interroge également sur le devenir des dossiers nécessitant la mise en place d'une commission de suivi, comme les dossiers liés à l'Accord sur les Grands Projets Immobiliers ou encore la mise en place de la Nouvelle méthode de conception et de production des offres et services (ex.Agilité).

***Rappel** : le CSEE DTSI (Comité Social Economique d'Etablissement) reprend les prérogatives des précédentes Instances élues : CE + CHSCT + DP en une instance unique. Il est composé de 40 élus titulaires, 40 suppléants, 4 représentants des Organisations Syndicales Représentatives. La délégation de la CFE-CGC Orange est constituée de 11 élus titulaires, 11 élus suppléants et 1 RS CSE.*

Vos représentants CFE-CGC Orange

Élu(e)s CSE DTSI

Titulaires	Suppléants
AJASSE Karen	AYMAT Patrice
BOUTIN François-Xavier	COLLAS Virginie
CAO Nathalie	DARNIS Dominique
CHAZELAS Brigitte	ESCALON Danielle
LEFORT-DESCATOIRE Fabienne	HABAY Annick
ESNAULT Fabien	KHODRI Saïd
FEJOZ Sophie	LEROY Julien
GUIBERT Bernard	LORTEAU M-Cécile
MOREAU Bruno	MAUREL Nadine
OUADI Mahmoud	SERAFIN Gabriel
TEISSANDIER Richard	SOURISSEAU Hervé

Représentant Syndical au CSE
BLACHERE Thierry

Commissions CSSCT

DDT
COLLAS Virginie
GRIMAUD Alain
RENAUX Christian
SOURISSEAU Hervé

DERS
BOUTIN François-Xavier
FOREST Gérard
PLOSSIGNAC Philippe
SANSONI Thierry
SITHAPATHI Narayankumar

DISU
PIEGLE Frank

DIF
AJASSE Karen
DUBOISSET Christine
TROALEN Paul

DSI
HABAY Annick
SOURISSEAU Hervé
GIRARDOT Eric
DOYEN Rémy
ALBA Olivier
ALLAOUI Othmane

DTRS-DC
GUIBERT Bernard
FEJOZ Sophie
VACHON Laurent

DESI
AYMAT Patrice
TERFAIA Youcef
BELARBI Noureddine
BELILI Laziz

UPR-NE
LEROY Julien
CLIPET Hervé

UPR-IDF
CAO Nathalie

UPR-O
LORTEAU Marie Cécile
MARECHAL Dominique

UPR-SO
SERAFIN Gabriel
CHAMPON CHIRAC Erick
ROYER Pierre-Yves

UPR-SE
TEISSANDIER Richard
VANUXEM Patrick
BEDROSSIAN Laurent

Commissions thématiques

ASC
DUBOISSET Christine
BARRAUD Bertrand

EFEP*
LEVEUGLE Philippe
DOYEN Rémy

Handicap
BESNARD Thierry
HABOUL Atif

Restauration
PLOSSIGNAC Philippe

PEEM*
MOREAU Bruno
GOURIOU Stéphane
CHAUVET François

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur www.cfecgc-orange.org/dtsi